



DECISION MODIFICATIVE 2

2016

**BUDGET ACTIVITES LOCATIVES
ASSUJETTIES A TVA**

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS BUDGETAIRES VALANT ACCUSE DE RECEPTION

Nom de la collectivité :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES
BOURGES PLUSSO = Sans objet
NC = non concerné

NATURE DES DOCUMENTS	Principal	Eau	Assainissement Collectif	Spanc	Lahitolle	Voie Romaine	Archéologie Préventive	Moutet	Activités locatives
Débat d'orientation budgétaire									
Budget primitif									
Délibération de vote du budget									
Compte administratif									
Délibération de vote du Compte administratif									
Délibération d'affectation du résultat									
Etat des restes à réaliser									
Délibération d'approbation du compte de gestion									
Budget supplémentaire									
Décision modificative (hors délibération)	Transmis	Transmis	Transmis		Transmis	Transmis	Transmis	Transmis	Transmis

Observations : (cadre réservé à l'administration)Cachet de la commune et signature du maire :Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,


David VIGOUROUX

A Bourges, le 13 Décembre 2016

Cachet de réception en Préfecture :Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

20 DEC. 2016



	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
	SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016 à 18h00 Salle de Conférence du Palais d'Auron, Boulevard Lamarck, à BOURGES				
Nombre de membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés (hors Pouvoir)	Absents	Date de la convocation
52	38	9	2	3	05 décembre 2016

Présents : Pascal BLANC, Aymar de GERMAY, Daniel BEZARD, Maxime CAMUZAT, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN, Corinne SUPLIE, Rodolphe BESTAZZONI, Robert HUCHINS, Denis POYET, Alain MAZÉ, Catherine VIAU, Véronique FENOLL, Nathalie BONNEFOY, Marie-Odile SVABEK, Pierre-Antoine GUINOT, Danielle SERRE, Bénédicte BERGERAULT, Annie MORDANT, Frédéric CHARPAGNE, Christelle PRENOIS, Eric MESEGUER, Irène FELIX, Jean-Michel GUERINEAU, Gérald FRAGNIER, Agnès SINSOULIER, Kévin GUEGUEN, Agnès MENEZ, Françoise CAMPAGNE, Olivier ALLEZARD, Paulette PIETU, Mireille GARON, Olivier PERRIN, Martine DANCHOT, Philippe JOLIVET, Roland GOGUERY

Excusés : Bernard BILLOT, Benoit CHALON

Absents : Catherine PELLERIN, Yannick BEDIN, Nadine MOREAU

Pouvoirs : Daniel GRAVELET à Robert HUCHINS, Philippe MERCIER à Pascal BLANC, Marcella MICHEL à Marie-Odile SVABEK, Philippe MOUSNY à Pierre-Antoine GUINOT, Martial REBEYROL à Danielle SERRE, Wladimir d'ORMESSON à Aymar de GERMAY, Audrey DI PRIMA à Véronique FENOLL, Marie-Hélène BIGUIER à Jean-Michel GUERINEAU, Emmanuel DUMARÇAY à Olivier ALLEZARD

Monsieur Kévin GUEGUEN et Monsieur Frédéric CHARPAGNE sont désignés secrétaires de séance.

Domaine : Décisions budgétaires 7.1.2

- 20 -

Décisions Modificatives au titre de 2016 - Budgets à caractère administratif

Président de séance : Monsieur Pascal BLANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu les Budgets Primitifs et Supplémentaires, les Décisions Modificatives votées en 2016 pour le Budget principal, Lahitolle, Archéologie préventive, Moutet, Voie Romaine et Activités Locatives assujetties à TVA,

Vu l'avis favorable de la Commission Économie, Finances, Prospective, Contractualisation du 28 novembre 2016 ;

Considérant qu'il apparaît nécessaire de procéder à certains ajustements de prévisions budgétaires avant la clôture de l'exercice.

Compte tenu des étapes budgétaires déjà intervenues, ces modifications sont proposées au sein :

- d'une décision modificative n°1 pour le budget de la voie romaine,
- de décisions modificatives n°2 pour les budgets archéologie préventive, Moutet et activités locatives assujetties à TVA ,
- et de décisions modificatives n°3 pour le budget principal et LAHITOLLE.

I – La Décision modificative n°1 pour la voie romaine

Il s'agit uniquement de différer à 2017 le remboursement des avances au Budget principal (968 K€), les autres moyens de financement de ce dernier apparaissant suffisants à ce stade. Les écritures proposées consistent à annuler ce remboursement en section d'investissement, et à réintégrer les crédits en section de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement : 968 791,44 €

- Chapitre 042 (mouvements d'ordre) : réintégration des avances en section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : 968 791,44 €

- Chapitre 011 (mouvements réels) : transformation des avances en crédits de dépenses dans l'attente d'un ultérieur remboursement.

Dépenses d'investissement : 0 €

- Chapitre 16 (mouvements réels) : - 968 791,44 € d'annulation du remboursement des avances
- Chapitre 040 (mouvements d'ordre) : + 968 791,44 € de transfert en fonctionnement

Recettes d'investissement : 0 €

Aucune écriture.

II – Les Décisions modificatives n°2

2.1 Archéologie préventive.

Les ajustements proposés consistent principalement à prendre en compte la non réalisation d'une fouille initialement programmée (fouille Béthune Charost) et un complément de recette de redevance d'archéologie préventive. Il en résulte une diminution du besoin de participation du budget principal (- 112 700 €). Le détail des inscriptions est le suivant :

Recettes de fonctionnement : - 228 700 €

- Chapitre 70 : - 116 000 € soit le cumul de
 - * - 248 000 € de recettes de fouilles (Béthune Charost)
 - * + 132 000 € de complément de redevance d'archéologie préventive ; il convient de noter la modification de la réglementation en ce qui concerne cette recette : à compter de 2016, il s'agit d'une subvention versée par le Ministère de la Culture en fonction de critères tenant compte de l'activité du service, et non plus de recette calculée à partir de permis de construire délivrés sur le territoire.
- Chapitre 75 : - 112 700 € correspondant à la réduction de la subvention du budget principal ; la subvention prévisionnelle 2016 est ainsi ramenée de 507 400 € à 394 700 €, soit la plus faible depuis la création du budget annexe.

Dépenses de fonctionnement : - 228 700 €

- Chapitre 011 : - 188 000 €, soit :
 - 200 000 € au titre de la fouille Béthune Charost,
 - +12 000 € pour branchement et abonnement à la fibre optique du nouveau bâtiment du service.
- Chapitre 67: + 7 300 € au titre de reversement d'une redevance perçue à tort.
- Chapitre 012 : - 48 000 € correspondant à la part de personnel de la fouille Béthune Charost,

2.2 Parc d'activités du Moutet

Il s'agit d'un simple ajustement destiné à réduire les dépenses au montant réellement réalisé sur l'exercice : ces crédits seront à réinscrire en 2017. Le financement par emprunt sur l'exercice s'en trouve réduit (- 800 000 €).

Recettes de fonctionnement : - 800 000 €

- Chapitre 042 (mouvements d'ordre) : diminution du montant à transférer en investissement au titre de la constitution des stocks

Dépenses de fonctionnement : - 800 000 €

- Chapitre 011 (mouvements réels) : diminution des crédits de travaux en fonction de l'échéancier 2016

Dépenses d'investissement : - 800 000 €

- Chapitre 040 (mouvements d'ordre) : écriture réciproque à celle de la section de fonctionnement

Recettes d'investissement : - 800 000 €

- Chapitre 16 (mouvements réels) : réduction du recours à l'emprunt ; ce dernier est ramené à 693 K€

2.3 .Activités locatives assujetties à TVA

Les ajustements consistent principalement à supprimer le recours à l'emprunt (100 K€) qui finançait l'indemnité de refinancement de la dette, et de la financer par des fonds propres (subvention d'équilibre). Quelques ajustements complètent cette écriture.

Recettes de fonctionnement : + 103 400 €

- Chapitre 75 : + 103 400 € soit 7 000 € de complément de recettes locatives et 96 400 € de subvention d'équilibre du budget principal.

Dépenses de fonctionnement : + 103 400 €

- Chapitre 011 : + 8 400 € sur divers postes de gestion locative
- Chapitre 66 : - 5 000 € de diminution de l'indemnité de refinancement
- Chapitre 023 : + 100 000 € de virement complémentaire à la section d'investissement.

Dépenses d'investissement : 0 € (aucune écriture)

Recettes d'investissement : 0 €

- Chapitre 16 : - 100 000 € d'annulation du recours à l'emprunt
- Chapitre 021 : + 100 000 € de virement de la section de fonctionnement ;

III– Les Décisions modificatives n°3

3.1 Budget Principal

La DM3 est l'occasion de procéder à des ajustements visant essentiellement :

- à intégrer des recettes fiscales nouvelles pour près de 500 K€ provenant de rôles supplémentaires pour près de 700 K€ corrigés d'une diminution de recettes de TH sur les rôles généraux de 2016 (-200 K€),
- à constater des différés de réalisations de dépenses d'investissement et ainsi de réduire le volume de crédits de paiement,
- à participer à l'équilibre des différentes décisions modificatives, à travers notamment les subventions d'équilibre (en plus et en moins) et le report du remboursement des avances de la voie romaine,
- et au final, d'annuler la quasi-totalité de la prévision de recours à l'emprunt sur 2016.

Recettes de fonctionnement : + 503 105,00 €

- Chapitre 70 : - 10 000 € d'ajustements de remboursement de différentes refacturations
- Chapitre 73 : + 477 638 € soit :
 - * + 693 638 € de rôles supplémentaires notifiés par les services fiscaux, principalement en matière de CFE,
 - * - 216 000 € de produits de TH sur les rôles de cette année suite à une information des services fiscaux : estimée à ce stade la « moins-value » serait ainsi plus proche de -4% que de -2% comme anticipé en début d'année.

- Chapitre 75 : + 18 600 € de résultat 2015 de la DSP des gens du voyage
- Chapitre 042 (mouvements d'ordre) : + 16 867 € d'opérations d'ajustement portant sur les amortissements.

Dépenses de fonctionnement : + 503 105,00 €

- Chapitre 011 : + 85 620 € sur divers postes et notamment un ajustement prévisionnel de remboursement de frais,
- Chapitre 014 : + 20 700 € au titre d'un dégrèvement de TASCOM accordé par l'Administration Fiscale et mis à notre charge,
- Chapitre 65 : - 65 300 € correspondant à un solde d'inscriptions de subventions, dont - 112 700 € à destination du budget archéologie préventive,
- Chapitre 67 : 1 210 € soit la participation pour agglomus (opération navettes hôtels 2016),
- Chapitre 042 (ordre) : - 135 350 € au titre d'ajustement de dotations aux amortissements principalement,
- Chapitre 023 (ordre) : + 596 225 € d'autofinancement complémentaire à la section d'investissement.

Recettes d'investissement : - 3 562 833,00 €

- Chapitre 10 : - 40 000 € de FCTVA (réévaluation du montant inscrit au budget),
- Chapitre 27 : - 968 791,44 €, soit le montant des avances restant à rembourser par le budget de la voie romaine, remboursement qu'il est proposé de différer compte tenu de l'absence de besoin de financement à ce stade,
- Chapitre 16 : - 2 971 816,56 € pour le recours à l'emprunt, ce qui réduira l'inscription à près de 320 000 € après DM3 qui ne sera certainement pas réalisée cette année,
- Chapitre opération 30 Politique de la Ville – compte 1311 : - 47 000 € de subventions attendues sur 2016 compte tenu de la réduction des crédits de dépenses (Cf. dépenses d'investissement),
- Chapitre opération 31 PLUI : compte 1311 : + 3 900 € de subvention de l'Etat au titre du PLUI,
- Chapitre 040 (ordre) : - 135 350 € soit la réciprocité du chapitre 042 en fonctionnement
- Chapitre 021 (ordre) : + 596 225 € d'autofinancement complémentaire de la section de fonctionnement

Dépenses d'investissement : - 3 562 833,00 €

Il est précisé ci-dessous les dépenses d'équipement hors chapitres opérations, les dépenses faites sur les chapitres opérations ainsi que les mouvements d'ordre :

➔ Hors Chapitres Opérations

- Chapitre 20 : - 170 000 €, correspondant à des ajustements des études qui ne seront pas réalisées cette année,
- Chapitre 204 : - 14 000 € d'ajustement des aides accordées aux entreprises qui ne pourront être versées en 2016,
- Chapitre 21 : - 787 400 € d'acquisitions foncières provisionnées au BP 2016 et non réalisées,
- Chapitre 23 : - 1 000 € de travaux divers,

➔ Sur les Chapitres Opérations :

- Chapitre 11 « siège Foch et autres bâtiments administratifs » : - 499 000 €, soit essentiellement le constat du report à 2017 de l'acquisition AXEREAAL,
- Chapitre 16 « parcs d'activités Bourges » : + 6 900 € correspondant à un complément de crédits pour études sur l'opération des Danjons,

- Chapitre 18 « Technopole Lahitolle » : + 30 000 € de subvention au CETIM CERTEC pour acquisition d'une machine imprimante 3D,
- Chapitre 21 « solidarité communautaire » : - 347 000 €, correspondant à :
 - * - 280 000 € de fonds de concours aux communes 3^{ème} génération en lien avec l'échéancier de paiement (à réinscrire en 2017),
 - * - 67 000 € pour le Fonds d'Intervention Foncière (crédits non consommés en 2016) ;
- Chapitre 22 « aides à la pierre » : - 148 000 €, comprenant :
 - - 50 000 € d'ajustement des crédits pour les aides à la pierre, suite à l'actualisation de l'échéancier des versements des aides en 2015,
 - - 98 000 € sur avances à verser à l'ANAH,
- Chapitre 23 « Pôle Gare » : + 800 € (simple régularisation de crédits),
- Chapitre 26 « élimination des déchets » : - 1 546 000 €, sur divers postes (travaux, acquisitions) en lien avec le différé de certaines opérations,
- Chapitre 30 « politique de la Ville » : - 93 000 € d'études inscrites au BP 2016 à ce stade non engagées,
- Chapitre 31 « PLUI » : - 12 000 € de réduction de crédits provisionnels pour cas de révision de PLU communaux
- Chapitre 040 « ordre » : + 16 867 € soit la réciprocité du chapitre 042 en recette de fonctionnement.

En synthèse, la présente Décision Modificative n°3 modifie les crédits 2016 du budget Principal comme suit en mouvements réels :

BUDGET PRINCIPAL			
en € - mouvements réels	Crédits 2016 avant DM3	Projet DM3	Crédits 2016 après DM3
Rec. de fonct. de l'ex.	66 731 076,00	486 238,00	67 217 314,00
Dep. de fonct. de l'ex	65 259 134,79	42 230,00	65 301 364,79
Autofinanc. de l'ex.	1 471 941,21	444 008,00	1 915 949,21
Rec. d'inv (hors dette)	3 083 671,44	- 1 051 891,44	2 031 780,00
Dep d'inv (hors dette)	16 885 616,96	- 3 579 700,00	13 305 916,96
Rbt de la dette	261 000,00	0,00	261 000,00
Rec. d'emprunt	3 292 603,95	- 2 971 816,56	320 787,39
Besoin de financ. De l'ex.	10 770 341,57	444 008,00	11 214 349,57
Solde de l'ex.	- 9 298 400,36	0,00	- 9 298 400,36
Résultat antérieur reporté (yc 1068)	9 298 400,36		9 298 400,36
Solde total	0,00		0,00

3.2.Lahitolle

La DM3 a principalement pour objet de restituer des crédits qui ne pourront être mandatés d'ici la fin de l'exercice (essentiellement des acquisitions foncières) et de procéder à des régularisations « techniques » d'écritures. L'équilibre est obtenu par une diminution du recours prévisionnel à l'emprunt de 660 800 €.

Recettes de fonctionnement : 0 €

Il s'agit du solde résultant de la réinscription de la subvention du budget principal au chapitre 75 et non plus au chapitre 77 inadapté, soit une simple régularisation comptable :

- Chapitre 75 : + 694 500 € de subvention d'équilibre
- Chapitre 77 : - 694 500 € de subvention d'équilibre

Dépenses de fonctionnement : 0 €

Soit le solde de différentes inscriptions :

- Chapitre 011 : - 17 800 € portant principalement sur des postes de taxes foncières et de charges locatives
- Chapitre 023 : + 17 800 € de virement complémentaire en investissement

Dépenses d'investissement : -348 000 €

- Chapitre 21 : - 515 000 € soit :
 - * - 399 000 € d'acquisitions foncières
 - * - 116 000 € d'aménagements divers
- Chapitre 23 : + 167 000 € soit :
 - * + 247 000 € de régularisation d'une avance versée en 2014, équilibrée en investissement avec en sus l'impact de la TVA (régularisation technique)
 - * - 80 000 € d'ajustements de travaux divers

Recettes d'investissement : - 348 000 €

- Chapitre 23 : + 295 000 € soit la régularisation évoquée précédemment
- Chapitre 16 : - 660 800 € : réduction du recours à l'emprunt ; ce dernier est ramené à 4 030 K€.
- Chapitre 021 : +17 800 € de virement de la section de fonctionnement.

Monsieur Gérard SANTOSUOSSO rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré,

Budget Voie Romaine

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- approuve, conformément à ces éléments et aux documents annexés, la décision modificative n°1 du budget Voie Romaine, équilibrée en dépenses et en recettes,

En fonctionnement à	+ 968 791,44 €
En investissement à	0,00 €

Budget Archéologie Préventive

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- approuve, conformément à ces éléments et aux documents annexés, la décision modificative n°2 du budget archéologie préventive équilibrée en dépenses et en recettes,

En fonctionnement à	- 228 700,00 €
En investissement à	0,00 €

Budget Parc d'Activités du Moutet

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- approuve, conformément à ces éléments et aux documents annexés, la décision modificative n°2 du Parc d'activités du Moutet, équilibrée en dépenses et en recettes,

En fonctionnement à	- 800 000,00 €
En investissement à	- 800 000,00 €

Budget activités locatives assujetties à TVA

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- approuve, conformément à ces éléments et aux documents annexés, la décision modificative n°2 du budget activités locatives assujetties à TVA, équilibrée en dépenses et en recettes,

En fonctionnement à	+ 103 400,00 €
En investissement à	0.00 €

Budget Principal

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- approuve, conformément à ces éléments et aux documents annexés, la décision modificative n°3 du budget principal, équilibrée en dépenses et en recettes,

En fonctionnement à	+ 503 105,00 €
En investissement à	- 3 562 833,00 €

Budget Lahitolle

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- approuve, conformément à ces éléments et aux documents annexés, la décision modificative n°3 du budget Lahitolle, équilibrée en dépenses et en recettes,

En fonctionnement à	0,00 €
En investissement à	- 348 000,00€

Fait à Bourges, le 13 décembre 2016

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,

Gérard SANTOSUOSSO

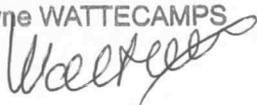


Le Président certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire du présent acte
Dépôt Préfecture le Publication du

19 DEC. 2016

19 DEC. 2016

Pour le Président et par délégation,
La Responsable Service des Assemblées,
Evelyne WATTECAMPS



La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- BOURGES PLUS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24180050700170

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BOURGES MUNICIPALE

M. 14

Décision modificative 2 (3)

voté par nature

BUDGET : ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA (4)

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires Délibération n° 21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	103 400,00	103 400,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		103 400,00	103 400,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	103 400,00	103 400,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	392 600,00	0,00	8 400,00	8 400,00	401 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 000,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		420 600,00	0,00	8 400,00	8 400,00	429 000,00
66	Charges financières	188 200,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	183 200,00
67	Charges exceptionnelles	33 000,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		641 800,00	0,00	3 400,00	3 400,00	645 200,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	545 478,42		100 000,00	100 000,00	645 478,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		545 478,42		100 000,00	100 000,00	645 478,42
TOTAL		1 187 278,42	0,00	103 400,00	103 400,00	1 290 678,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 290 678,42
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 033 643,85	0,00	103 400,00	103 400,00	1 137 043,85
Total des recettes de gestion courante		1 033 643,85	0,00	103 400,00	103 400,00	1 137 043,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 033 643,85	0,00	103 400,00	103 400,00	1 137 043,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
TOTAL		1 133 643,85	0,00	103 400,00	103 400,00	1 237 043,85

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	53 634,57
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 290 678,42
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	545 478,42
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	588 400,00	0,00	0,00	0,00	588 400,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	588 400,00	0,00	0,00	0,00	588 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	669 000,00	0,00	0,00	0,00	669 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	669 000,00	0,00	0,00	0,00	669 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 257 400,00	0,00	0,00	0,00	1 257 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
	TOTAL	1 457 400,00	0,00	0,00	0,00	1 457 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	48 178,42
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 505 578,42
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	115 100,00	0,00	0,00	0,00	115 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	730 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	630 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	845 100,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	745 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

BOURGES PLUS - ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA - DM - 2016

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		860 100,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	760 100,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	545 478,42		100 000,00	100 000,00	645 478,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		645 478,42		100 000,00	100 000,00	745 478,42
TOTAL		1 505 578,42	0,00	0,00	0,00	1 505 578,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 505 578,42
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	545 478,42
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 400,00		8 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	-5 000,00	0,00	-5 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		100 000,00	100 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 400,00	100 000,00	103 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	103 400,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	103 400,00	0,00	103 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	103 400,00	0,00	103 400,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	103 400,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-100 000,00	0,00	-100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		100 000,00	100 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	-100 000,00	100 000,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	392 600,00	8 400,00	8 400,00
60611	Eau et assainissement	6 672,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	22 803,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	32 600,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00	1 800,00	1 800,00
6135	Locations mobilières	0,00	2 000,00	2 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	37 300,00	7 000,00	7 000,00
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 174,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	22 015,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 600,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	6 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	600,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	900,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 395,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	69 040,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	49 501,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	110 500,00	-2 400,00	-2 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	28 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		420 600,00	8 400,00	8 400,00
66	Charges financières (b)	188 200,00	-5 000,00	-5 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 200,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	82 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	100 000,00	-5 000,00	-5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	33 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	28 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		641 800,00	3 400,00	3 400,00
023	Virement à la section d'investissement	545 478,42	100 000,00	100 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		545 478,42	100 000,00	100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		545 478,42	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 187 278,42	103 400,00	103 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	103 400,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	82 000,00
--------------------------------	-----------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	82 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 033 643,85	103 400,00	103 400,00
752	Revenus des immeubles	76 000,00	-2 000,00	-2 000,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	933 943,85	96 400,00	96 400,00
758	Produits divers de gestion courante	23 700,00	9 000,00	9 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 033 643,85	103 400,00	103 400,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 033 643,85	103 400,00	103 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	100 000,00	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	100 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 133 643,85	103 400,00	103 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	103 400,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	588 400,00	0,00	0,00
2313	Constructions	588 400,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		588 400,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	669 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	24 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	630 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		669 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 257 400,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	100 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	100 000,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	100 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		200 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 457 400,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	115 100,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	106 100,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	9 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	730 000,00	-100 000,00	-100 000,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	-100 000,00	-100 000,00
166	Refinancement de dette	630 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		845 100,00	-100 000,00	-100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		15 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		860 100,00	-100 000,00	-100 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	545 478,42	100 000,00	100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		545 478,42	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		645 478,42	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 505 578,42	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	654 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	603 400	1 257 400
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	588 400	588 400
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	654 000											654 000
Dépenses d'ordre	100 000											200 000
Total dépenses de l'exercice	754 000	0	703 400	1 457 400								
RAR N-1 et reports	48 178	0	48 178									
Total cumulé dépenses d'investissement	802 178	0	703 400	1 505 578								
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 275 478	0	230 100	1 505 578								
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	1 275 478	0	230 100	1 505 578								

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	828 678	0	462 000	1 290 678								
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	828 678	0	462 000	1 290 678								
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 130 344	0	106 700	1 237 044								
RAR N-1 et reports	53 635	0	53 635									
Total cumulé recettes de fonctionnement	1 183 978	0	106 700	1 290 678								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

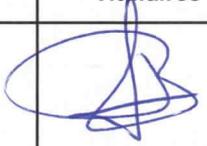
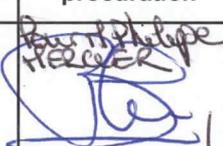
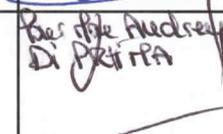
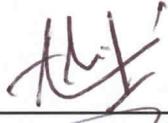
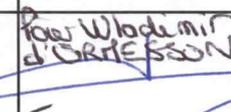
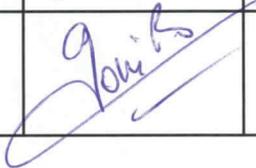
(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

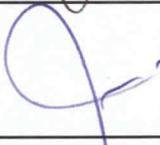
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2016**

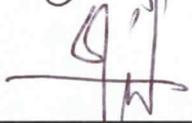
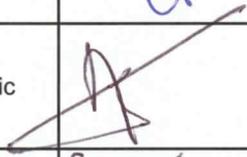
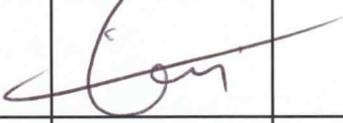
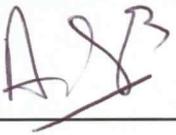
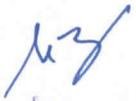
DECISIONS MODIFICATIVES AU TITRE DE L'ANNEE 2016

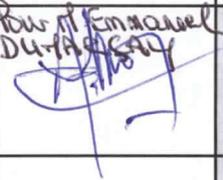
BUDGET A CARACTERE ADMINISTRATIF

BUDGET ACTIVITES LOCATIVES ASSUJETTIES A LA TVA

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	BLANC Pascal					
BOURGES	FENOLL Véronique					
ANNOIX	MAZÉ Alain			BRABANT Nicolas		
ST MICHEL DE VOLANGIS	POYET Denis			CARON Frantz		
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe			PORTIER Jacqueline		
LE SUBDRAY	SUPLIE Corinne			MOREAU Sylvie		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick			GUILLAUMIN Béatrice		
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard					
ST DOULCHARD	BEZARD Daniel					
MARMAGNE	de GERMAY Aymar			JACQUET Annie		
ST GERMAIN DU PUY	CAMUZAT Maxime					
LA CHAPELLE ST-URSIN	BEUCHON Yvon					
BERRY-BOUY	GOIN Bernadette			CHALOPIN Jean-Pierre		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel	Excuse, a donné pouvoir à M. Robert HUCHINS		MILLET Pascal		
ARÇAY	HUCHINS Robert		Par M. Daniel GRAVELET	BERNARD Pascal		
VORLY	BILLOT Bernard	Excuse		LEFEBVRE Corinne		
LISSAY-LOCHY	VIAU Catherine			DEL RUE Emmanuel		
BOURGES	MERCIER Philippe	Excuse, a donné pouvoir à M. Pascal BLANC				
BOURGES	BONNEFOY Nathalie	L7				
BOURGES	CHALON Benoît	Excuse				
BOURGES	MICHEL Marcella	Excusée, a donné pouvoir à Mme Marie-Odile SVABEK				
BOURGES	MOUSNY Philippe	Excuse, a donné pouvoir à M. Pierre-Antoine GUINOT				
BOURGES	SVABEK Marie-Odile		Par Mme Marcella MICHEL			
BOURGES	GUINOT Pierre-Antoine		Par M. Philippe MOUSNY			
BOURGES	PELLERIN Catherine	Absente				
BOURGES	REBEYROL Martial	Excuse, a donné pouvoir à Mme Danielle SERRE				
BOURGES	SERRE Danielle		Par M. Martial REBEYROL			
BOURGES	BERGERAULT Bénédicte					

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	d'ORMESSON Wladimir	Excusée, a donné pouvoir à M. Aymer de GERTAY				
BOURGES	MORDANT Annie					
BOURGES	CHARPAGNE Frédéric					
BOURGES	PRENOIS Christelle					
BOURGES	MESEGUER Eric					
BOURGES	DI PRIMA Audrey	Excusée, a donné pouvoir à Mme Véronique FENELL				
BOURGES	GUEGUEN Kévin					
BOURGES	GUERINEAU Jean-Michel		Marie-Hélène BIGUIER			
BOURGES	BEDIN Yannick	Absent				
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène	Excusée, a donné pouvoir à M. Jean-Michel GUERINEAU				
BOURGES	FRAGNIER Gérald					
BOURGES	FELIX Irène					
BOURGES	SINSOULIER Agnès					
LA CHAPELLE ST-URSIN	MENEZ Agnès					
ST DOULCHARD	CAMPAGNE Françoise					

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
ST DOULCHARD	ALLEZARD Olivier		Pour M. Emmanuel DUMARÇAY 			
ST DOULCHARD	PIETU Paulette	hich.				
ST DOULCHARD	DUMARÇAY Emmanuel	Excusé, a donné pouvoir à M. Olivier ALLEZARD				
ST DOULCHARD	GARON Mireille					
ST DOULCHARD	PERRIN Olivier					
ST GERMAIN DU PUY	DANCHOT Martine					
ST GERMAIN DU PUY	JOLIVET Philippe					
TROUY	MOREAU Nadine	Absente				
TROUY	GOGUERY Roland					

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres présents : 38
Nombre de membres votants : 47
Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES : Pour: 47
Contre:
Abstentions :

Date de convocation : 5 décembre 2016

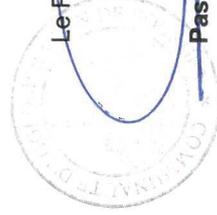
Présenté par le Président
A Bourgesle 12 Décembre 2016

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 12 Décembre 2016

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le19.DEC.2016.....et de la publication le 19 DEC. 2016

A Bourges, le 20 Décembre 2016


Le-Président,

Pascal BLANC